BOUGNON INFO

Mardi :	17h00 à 18h00	Bibliothèque	Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00
Mercredi :	9h00 à 11h00	Jeudi : 16h30 à 18h30	
Jeudi :	18h00 à 19h00		✉ mairie.bougnon@wanadoo.fr

Janvier 2017

LE MOT DU MAIRE

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une très belle année 2017 ; qu'elle puisse vous apporter beaucoup de bonheur et préserver votre santé.

L'année 2016 aura principalement été marquée par trois chantiers principaux: la rénovation de notre salle des fêtes, le remplacement de tous nos points d'éclairage public par des lampes à LED et l'amélioration de notre cimetière communal.

En parallèle de tout cela, notre Plan d'occupation des Sols étant rendu caduque par la loi ALUR, nous avons élaboré un dossier de recrutement d'un cabinet d'étude pour la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme.

Un appel d'offre a été réalisé, nous avons retenu le cabinet Initiative Aménagement et Développement de Vesoul; la procédure est engagée en ce début d'année 2017, et se déroulera sur les trois années à venir.

Pour 2017, en dehors de cette problématique d'urbanisme, nous nous focaliserons essentiellement sur la mise en accessibilité de nos équipements publics.

Si nous avons déjà réalisé un sanitaire Personne à Mobilité Réduite "PMR" dans notre salle des fêtes, il nous reste, pour être conforme aux normes d'accessibilité, à réaliser pour la salle des fêtes des travaux au niveau de la voirie et pour la mairie des travaux au niveau des ouvertures.

A tout cela viendront s'ajouter des travaux de rénovation énergétique de certains de nos logements communaux.

A l'échelon supra communal, le suivi de nos effectifs scolaires, la sauvegarde de nos classes, et l'accueil des tous petits seront nos principales préoccupations.

Nous avons bien entendu très largement apprécié la mise en œuvre, par le département, du très haut débit sur notre commune ; nous mettant ainsi, pour quelques années, à l'abri d'un certain isolement numérique discriminant.

Les différentes échéances électorales du printemps prochain viendront étoffer notre planning municipal.

Nous vous souhaitons plein de courage et d'entrain pour aborder cette nouvelle année.

Didier HUGEDET

Les évènements marquants de l'année 2016

Janvier *: La galette des ainés.*

Février - Mars *:*

Début des travaux de rénovation des intérieurs de notre salle des fêtes

**Plafond, papier, peinture et revêtement de sol ; les travaux sont confiés pour partie à Jérémie, notre employé municipal, pour partie à la société Interm'Aide, association de réinsertion intervenant également dans l'entretien de nos espaces verts.*

**Renouvellement des plans de travail, de l'évier et de la gazinière plus appropriés à la capacité d'accueil*

Avril *:*

Période de définition budgétaire, abandon de la taxe voirie, baisse des dotations d'état compensées par une hausse des impôts locaux.

Mai *:*

Mise en œuvre de la piste de bicross par notre employé communal, avec l'aide de Mickaël ARNOULD et de Karl Von FELTEN

***Juin** : Le Département installe le très haut débit à BOUGNON*

***Juillet-août** : Le festival des folklores Terres de Saône de passage à Bougnon avec la troupe du Sénégal.*

***Septembre** : Convention entre l'ACCA et la commune, le secteur du bois Jacquot non chassé le dimanche après-midi, et une cabane de chasse à installer près du vieux château d'eau.*

Plan de la zone de restriction « Le Bois jacquot »

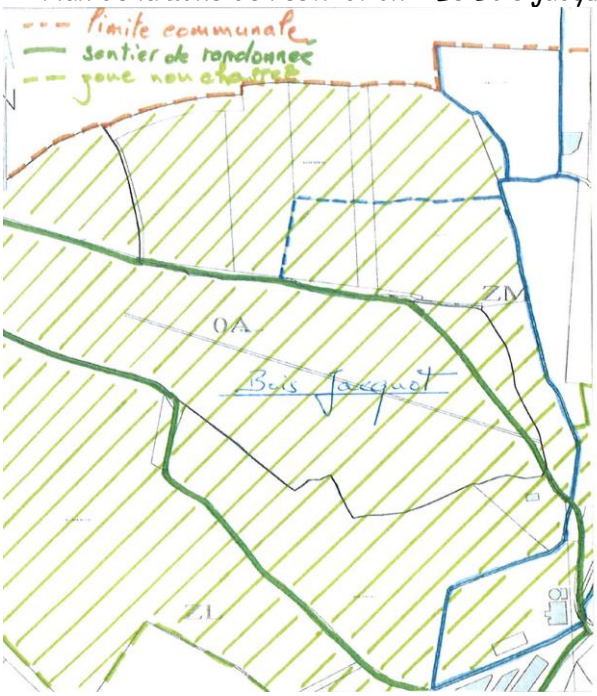

***Octobre** : Remplacement de tous nos points d'éclairage public par des lampes à LED, avec en complément des réducteurs de puissance pour une moitié du temps d'éclairage, générant ainsi 65% d'économie ; travaux réalisés par la société EMJ et subventionnés à 60% par le SIED.*

***Novembre** :*
Spectacle Terres de Saône "La grande guerre en chanson"

Travaux cimetière, relevage des tombes constatées d'abandon, ré-inhumations séparées dans l'ossuaire, réalisation d'un jardin du souvenir, d'un columbarium et de cavurnes cinéraires ; définition d'un règlement du cimetière et nouveau tarifs.

***Décembre** : Définition d'un règlement de location de la salle des fêtes et nouveaux tarifs*

Et pendant ce temps…

- *Grâce au compteur à relevés distants installé en tête de réseau, 4 fuites d'eau étaient rapidement détectées et réparées, nous permettant d'économiser 10 000 m3 d'achat d'eau soit quelque 4 400€.*
- *La période d'affouage se déroulait non sans quelques soucis : vol de bois, bille de chêne débitée en bois de chauffage, …, qui pourraient, si elles se reproduisaient nous orienter vers une autre formule plus sécurisante.*
- *Une campagne de broyage organisée en mars (réitérée en 2017 Cf. coupon d'inscription ci-joint) avec la mise à disposition d'un broyeur par le SITEVOM.*
- *Une interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires pour l'ensemble des lieux publics et voirie était mise en place et nous obligeait à investir dans un brûleur thermique, cet investissement sera complété par une brosse rotative.*
- *Quelques exactions étaient encore constatées et déplorées, nécessitant l'intervention de la gendarmerie ; comment se distraire, "s'amuser", sans forcément gêner l'entourage et dégrader son environnement ? tout simplement en évitant la consommation excessive de certains produits… d'ailleurs interdits sur la voie publique.*
- *Au niveau de l'état civil, nous avions le plaisir d'accueillir 2 nouveaux nés, de marier 2 couples, et le regret de déplorer un décès sur notre commune.*
- *Nous avons distribué 62 cartes jeunes.*
- *Nous avons également subventionné l'achat pour les 48 élèves de l'école de nouvelles trottinettes et de tapis de gymnastique à hauteur de 24 € et subventionné à hauteur de 20 € les fournitures scolaires de nos collégiens.*
- *Un ancien adjoint, Jean MOREL se reconvertissait en maître d'école le temps de deux "leçons de choses" au bénéfice des enfants scolarisés sur Bougnon : l'une sur le sapin et la forêt, l'autre sur la pomme et sa transformation en jus.*

Monsieur Morel a accueilli dans sa grange 32 enfants: les GS/CP de Mme Ristorcelli et les MS de Mme Pinot. Les enfants, installés sur des bancs qu'il avait préparé, ont participé à la fabrication du jus de pommes. Ils ont rapporté une petite bouteille de jus de pommes chez eux et beaucoup de choses à raconter!
Un vécu pour les enfants riche de sens.

Maîtresse Fabienne

Le jus de pommes (texte des CP)
Eytan et Alex ont pris les pommes dans la remorque et ils les ont mises dans un seau. Monsieur Morel a versé les pommes dans le broyeur et des enfants ont poussé la manette. Ça a fait des petits bouts de pommes. Quand le bac bleu a été rempli, Monsieur Morel a tout versé dans le pressoir. Il a fermé le couvercle et il a posé des poids dessus. Il a serré la vis. Marius a fait tourner la vis et le jus de pommes a coulé.
On s'est bien régalé!

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 7 septembre, est née à Vesoul, Anna DEMANGE, fille de Mr DEMANGE et Mme DÉFOSSEZ, domiciliés 12 Grand'rue.

Le 16 janvier, est née à Épinal, Alizée GAXATTE, fille de Mr GAXATTE et Mme COUVAL, domiciliés 17 rue de la Marnière.

Bienvenue aux bébés.

Mariage

Le 15 octobre, Carl MOREL, artisan, a uni sa destinée à Fabienne PETIT, assistante maternelle, tous deux domiciliés à BOUGNON, 5 rue de l'école

Tous nos vœux de bonheur.

Décès

Monsieur Daniel TROMSON est décédé le 14 août.

Sincères condoléances.

Autorisation de sortie de territoire

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Un enfant qui réside habituellement en France, qu'il soit Français ou étranger, doit être muni d'un titre d'identité ou de voyage, d'une autorisation de sortie de territoire et de la photocopie du titre d'identité de l'un de ses parents

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire.
  Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 (téléchargeable sur le site : www.service-public.fr) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Campagne de broyage

La commune organisera des journées de broyage au printemps prochain (courant mars). Pour plus de renseignements s'adresser à Karl Von Felten.

Toute personne intéressée est priée de s'inscrire via le coupon ci-dessous et de le retourner en mairie avant la fin du mois de février

---

NOM : …… Prénom : ……

Adresse : ……

BAL

ACTIVITES FAITES EN 2016

25 FEVRIER : Salon Créativa à Metz
12 MARS : Soirée Jeux
24 AVRIL : Soirée au Mastroquet à Gray
19 JUIN : Repas avec concours épouvantails
4 SEPTEMBRE : Vide greniers
29 OCTOBRE : Soirée jeux
20 NOVEMBRE : Marché de Noël à Bougnon

10 DECEMBRE : Marché de Noël au Luxembourg

L'Association BOUGNON ANIMATIONS LOISIRS a tenu son Assemblée Générale le 10 janvier 2017. 39 adhérents ou représentés étaient présents. Le rapport moral et financier a été adopté à l'unanimité.

Le bureau pour 2017 est le suivant :

Jacques ETIENNE : Président
Jocelyne DEPREDURAND : Vice-Présidente et Trésorière
Joëlle COURTOISIER : Trésorière adjointe
Lucie ETIENNE : Secrétaire
Bernard LEBOUBE : Secrétaire adjoint

Les Manifestations prévues pour 2017 sont les suivantes :

9 Février : Salon Créativa à Metz
25 Mars : Soirée Jeux
29 Avril : Atelier géant de Scrapbooking
20 Mai : Sortie à KIRWILLER au Cabaret Adam Meyer
3 Septembre : Vide Greniers
8 Octobre : Repas dansant avec le chanteur Alan
28 Octobre : Soirée jeux
26 Novembre : Marché de Noël à BOUGNON
7 Décembre : Sortie Marché de Noël à FRIBURG

Une marche et un après midi Théâtre sont prévus mais les dates sont à définir

Adhésion 2017 :

5 € par personne à partir de 18 ans et elle devra être réglée pour le 31 janvier.

L'Assemblée Générale s'est terminée autour du pot de l'amitié.